

Grand-Duché de Luxembourg

Commissariat au Rapatriement

Monsieur Auguste, dit Tom Laval, se présente au Commissariat au Rapatriement et fait la déclaration suivante :

Les détenus du camp de concentration Klein-Bodungen furent mis en mouvement par les nazis au début du mois d'avril 1945 en direction du camp de concentration de Belsen.

Je faisais partie du convoi comme détenu, avec, entre autre, mon compatriote Charles Nicolas de Strassen ci-devant employé de la maison Neuberger.

Entre Celle et Belsen, à une distance d'environ 10-15 Km de Belsen, au courant de l'après-midi du <sup>du 11<sup>ème</sup></sup> 6 ou 7 avril 1945 Charles Nicolas s'effondra de fatigue et fut incapable de continuer la marche.

J'ai constaté personnellement qu'il fut emmené avec quelques autres ~~compatriotes~~ <sup>compatriotes</sup> de malheur par les gardiens SS un peu à l'écart pour subir le traitement prévu dans tous les cas pareils, c'est-à-dire la fusillade. Quelques instants après j'entendis des détonations.

Un détenu allemand vint me rejoindre et me déclara qu'il avait constaté la mort de Charles Nicolas et qu'il avait été astreint à creuser la tombe.

Le corps du défunt a été mis sous terre sur la place même du meurtre avec 6 autres victimes.

Je peux encore citer comme témoin le Luxembourgeois Nic. Neisser de Rumelange.

J'affirme que mes déclarations correspondent en tous points à la vérité.

Luxembourg, le 15 juin 1945.

(signé : Tom Laval )

De tout ceci nous traçons le présent procès-verbal. Nous avons signé en même temps que le déclarant.

Luxembourg, le 15 juin 1945

JESUS!

MARIA!

JOSEPH!



Zum Udenken

un onse le'we Mann, Pappi, Jong, Brudder,  
Schwoer, Mononk, Neveu a Coseng

*Charles Nicolas*  
*Mann vum Hélène List*

erschoss fir d'Hémecht um Marsch no Belsen  
(K. Z.), den 11. Abröl 1945, am Alter vun  
38 Joer.